

## DOSSIER DE PREINSCRIPTION MULTI-ACCUEIL

Le dépôt du dossier **COMPLET** de préinscription se fait **uniquement** à la mairie **sous enveloppe fermée avec mention « confidentiel »** sans omettre d'inscrire votre nom sur l'enveloppe

Joindre impérativement toutes les photocopies des documents demandés.  
**Tout dossier incomplet fera l'objet d'un refus.**

La préinscription ne signifie pas l'inscription automatique de l'enfant dans la structure ; votre dossier sera étudié par la suite en commission d'attribution en tenant compte à la fois des besoins des familles et des contraintes de fonctionnement de la structure.

Le Multi-accueil est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30.

Fermetures annuelles :

3 ou 4 semaines en août, 1 semaine au printemps + 1 semaine pour les fêtes de fin d'année (à définir)

**Cadre réservé au multi accueil**

Nom et Prénom : .....

Dossier rendu le : .....

Lieu d'habitation : .....

Rendez-vous le : .....

**Documents à joindre impérativement avec le dossier sous enveloppe cachetée avec la mention « confidentiel »**

- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Photocopie déclaration de grossesse ou acte de naissance
- Photocopie de la feuille d'imposition N-1
- Fournir le n° d'allocataire de la CAF
- Dernier bulletin de salaire

## 1/ ACCUEIL REGULIER

### Les modalités de demande d'inscription

**Le dossier complet** de préinscription est à déposer en mairie. La directrice vous contactera afin de finaliser votre préinscription avant la commission d'attribution des places.

Le dossier de préinscription doit comporter la fiche de préinscription dûment remplie. La place sera attribuée sur la base du temps d'accueil demandé sur cette fiche. Tout changement doit donc être impérativement communiqué à la directrice avant la commission.

**La demande de préinscription ne vaut pas admission.**

**En cas d'admission, le temps d'accueil ne pourra pas être modifié** sauf en cas de besoins exceptionnels.

### Décision d'attribution

A l'issue de la commission d'attribution des places, les parents sont informés par courrier de la décision de la commission.

La proposition de place est notifiée par courrier précisant le délai accordé aux parents pour confirmer leur acceptation. Sans réponse dans les délais impartis ou en cas de refus, la demande est annulée de plein droit et la place est proposée à un autre demandeur. Toute nouvelle demande doit faire l'objet du dépôt d'un nouveau dossier de préinscription.

### Les frais de dossier

Suite à l'attribution de la place, la famille devra verser au moment de l'inscription des frais d'un montant de 50 euros correspondant aux frais de gestion de son dossier. Ils ne sont en aucun cas remboursables.

Ils sont exigibles par famille et non par enfant accueilli pour les accueils réguliers.

Ils sont dus quelle que soit la période d'inscription dans l'année.

Ils sont renouvelables chaque année.

Les places libérées en cours d'année sont proposées aux familles en attente de place après examen de leur dossier en tenant compte des mêmes critères définis par la commission d'attribution.

### L'Annulation de la demande d'inscription

Avant la commission d'attribution des places :

Dans le cas d'un accueil régulier, toute annulation doit être signalée par lettre à l'attention de Madame le Maire.

Après la commission d'attribution des places et acceptation de la famille:

Dans le cas d'une demande d'annulation à l'initiative de la famille avant la date de début du contrat, des frais d'annulation seront exigés selon le tableau suivant.

45 jours et plus avant date de début du contrat	Entre 30 et 44 jours avant date de début du contrat	Entre 15 et 29 jours avant date de début du contrat	Entre 1 et 14 jours avant date de début du contrat
75 Euros	100 Euros	150 Euros	250 Euros

### Portée du contrat

Le contrat constitue un engagement ferme pour les parents, qui s'obligent notamment à payer le nombre d'heures et de jours réservés, indépendamment de la fréquentation réelle (hors déductions possibles prévues).

**La commission d'attribution des places a lieu chaque année le mois d'Avril.**

## **2/ ACCUEIL OCCASIONNEL**

La commission attribue une place aux familles qui demandent un accueil occasionnel compatible avec le règlement de la structure.

La direction de la structure prend la décision de proposer des créneaux horaires disponibles en cours de mois aux familles intéressées.

Dans le cas d'une annulation d'inscription pour un accueil occasionnel, les parents dont les enfants ont bénéficié d'une prise en charge de l'équipe pour l'adaptation, s'engagent à régler l'équivalent d'un mois de placement à raison de deux séances de trois heures par semaine.

## **SITUATION FAMILIALE**

**VOTRE ENFANT** : NOM..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : .....

Ou accouchement prévu le : .....

Date de début de garde souhaitée : .....

**PERE** : NOM..... Prénom : .....

Adresse : .....

**Code Postal/ Ville** : .....

Téléphone portable : ..... domicile : .....

Mail @ : .....

Autorisez-vous la municipalité à vous communiquer des informations

via votre adresse mail : Oui :  Non :

Situation familiale : .....

Profession : ..... Lieu de travail : .....

Nom de l'employeur : .....

Horaires de travail : ..... **Nombre de jours de congés annuels** : .....

**MERE** : NOM..... Prénom : .....

Adresse : .....

**Code Postal/ Ville** : .....

Téléphone portable : ..... domicile : .....

Mail @ : .....

Autorisez-vous la municipalité à vous communiquer des informations

via votre adresse mail : Oui :  Non :

Situation familiale : .....

Profession : ..... Lieu de travail : .....

Nom de l'employeur : .....

Horaires de travail : ..... **Nombre de jours de congés annuels** : .....

Nombre d'enfants du foyer pris en compte par la CAF: .....

**VOS BESOINS D'ACCUEIL :**

Souhaitez-vous un accueil : Régulier

occasionnel

		1 jour par Semaine <input type="checkbox"/>	2 jours par Semaine <input type="checkbox"/>	3 jours par Semaine <input type="checkbox"/>	4 jours par Semaine <input type="checkbox"/>	5 jours par Semaine <input type="checkbox"/>
LUNDI	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
MARDI	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
MERCREDI	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
JEUDI	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
VENDREDI	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
<b>REMARQUES EVENTUELLES</b>						

Nombre de semaines de réservation prévisionnelles : .....

Connaissez-vous le RAM (Relais Assistantes Maternelles) ?

Oui

Non

Souhaitez-vous des informations ?

Oui

Non

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales d'accueil exposé dans la demande de préinscription.

Fait à .....

Le .....

Signature du Père :

Signature de la Mère :